

Réunion RP du 18 janvier

Compte-rendu SUD

Présents pour les RP : Pierre-Olivier Casabianca, Sébastien Lemaire, Daniel Gerner

Présents pour la direction : Samuel Peltier, Marilyne Camacho, Anne de Geoffroy, Béatrice Nivois, Thomas Bonnet (administrateur des antennes en PACA).

Point Emploi/Recrutement

Lionel Fernandez a été recruté sur le poste d'OPV et Cécile Vandeweghe sur le poste de Technicien Vidéo.

Pour l'assistante du BRI la campagne reportée et le poste pourrait passer au COCA de Mars ou avril. Marilyne Camacho explique que "l'on a besoin de stabiliser le service. On ne veut pas repartir sur de la mobilité. »

Deux postes de journalistes (spécialisés web et justice) devraient être publiés très prochainement, il y a eu du retard suite à un problème informatique.

POINT DEMENAGEMENT

Le pré bail aurait été signé. La direction peut-elle dire quand et quelle est la prochaine étape ? L'enquête de la chambre régionale des comptes suspend-elle le projet ?

Le directeur nous dit qu'il n'y a pas d'évolution depuis le mois de novembre. Il nous rappelle que la promesse de bail a été signée et que les études du terrain peuvent démarrer. Elles vont durer jusqu'à la fin de l'année prochaine. Ensuite, le bail sera signé.

Les travaux pourront commencer début 2024 et devraient durer 22 mois. Il y aura ensuite 6 mois d'aménagement. L'entrée dans les locaux est prévue vers la mi-2026.

Samuel Peltier explique que la direction souhaite impliquer les salariés dans l'aménagement de la nouvelle station. « Les techniciens vont être associés assez rapidement. Il y aura un sujet sur la restauration puisqu'il n'y aura pas de cantine. Nous allons parler des déplacements, de la couverture éditoriale. Nous devons continuer à couvrir toute notre zone donc il faudra inventer un « tiers-lieu » pour permettre aux salariés de travailler ponctuellement dans la zone ouest. »

Des questions se posent sur la taille du plateau. Le directeur explique que sur les plans il fait 150 m², mais que ce n'est plus assez grand. « Les plans ont été fait il y a un an et demi ou deux ans et avec des projets comme tempo on a besoin de plus d'espace. On va essayer de récupérer plus d'espace mais les murs ne sont pas extensibles », précise le directeur. Et d'ajouter : « Dans l'atrium, on pourrait faire un plateau, avec pourquoi pas du public, et enregistrer Music Box. Ça voudrait dire qu'il y aurait 3 plateaux possibles puisqu'il y aura un plateau en extérieur ».

Au sujet de l'enquête de la chambre régionale des comptes, la direction continue de dire qu'elle n'empêchera en rien la réalisation du projet.

ANTICIPATION BESOIN CDD VACANCES

Peut-on anticiper au plus vite les besoins en remplacements cdd pour les vacances d'hiver, d'avril et surtout celle d'été vu le prix exorbitant des hébergements sur la Côte d'Azur pendant cette période. Ça éviterait aussi de nombreuses demandes de dérogation.

Le directeur est clair : « Il faut anticiper. On est sur un planning à 4 semaines. On doit anticiper les périodes de congés. »

SUD est d'accord, et l'anticipation doit se faire pour tous les métiers. « Sur les métiers en tension on sait anticiper. On va essayer de le faire pour les journalistes », répond Marilynne Camacho.

Pour ce qui concerne le prix des hôtels en période estivale Marilynne Camacho nous apporte une réponse assez étonnante : « comme les prix augmentent l'été, on pourrait prendre des CDD locaux dans ces périodes, et des CDD nationaux quand les prix sont moins chers. Il faut lisser l'activité des CDD sur l'année ».

Sud espère que cette réponse ne sera pas la nouvelle politique de France 3 Côte d'Azur pour des CDD déjà fortement impactés par la limitation du temps de travail à 80 jours pour les techniciens et à 120 jours pour les journalistes.

SUD a bien noté que la direction souhaite faire des économies cette année mais alors pourquoi demander à deux CDD qui viennent de loin de travailler toute la semaine, week-end compris, et d'avoir deux jours de RH au milieu du contrat?

C'est ce qui se passe la semaine du 23 janvier. Si la direction voulait vraiment faire des économies, il aurait été logique de faire travailler des CDD locaux le WE et de faire travailler des CDD qui sont en frais de mission du lundi au vendredi.

COMPTE EPARGNE TEMPS (CET) 2023

Combien de jours il sera possible de créditer sur le CET cette année ?

Notre RRH explique que « les négociations n'ont pas débuté et que pour l'instant c'est 22 jours. » Marilynne Camacho rappelle aussi que la réunion NAO (Négociation annuelle obligatoire), sur les salaires et durant laquelle le nombre de jours que l'on peut mettre sur le CET est décidé, a lieu en général en juin, mais que cette année elle pourrait se dérouler un peu plus tôt.

PLANNING REDACTION

Est-il possible d'avoir sur le planning rédaction une précision sur les affectations : savoir qui est rédacteur et Jri ? Cela peut poser un problème d'anticipation et de potentielles « tensions » entre 2 journalistes bi-qualifiés qui sont ensemble.

Cela aiderait aussi les cadres techniques qui n'ont pas cette info lors des affectations de matériel et de voiture.

Cela se fait dans d'autres régions....mais pas ici malgré des remarques récurrentes faites lors des conférences de rédaction.

Pour Samuel Peltier, « on a intérêt à avoir la meilleure planification possible. On peut bien sûr décider en amont qui peut faire JRI ou rédacteur, mais les choses peuvent changer si il y a un imprévu. »

POINT AUDIENCES

Aux RP de décembre, il était prévu de faire un point audiences en Janvier.

Le directeur rappelle qu'il est difficile de mesurer les audiences en Côte 'Azur car il n'y a pas assez de boitiers Médiamétrie : « Je n'ai pas de chiffres précis. J'ai un chiffre PACA et Provence-Alpes, je dois en déduire un chiffre pour Côte d'Azur. Les tranches sont toutes en hausse en fin d'année. On est 2-3 points au-dessus de la moyenne nationale. On est dans les régions de France 3 en tête. »

PLANIFICATION SCRIPTES

Pourquoi, en dehors des JT et DEP n'y a-t-il pas systématiquement un jour de préparation sur les émissions ?

« Il y a de la prépa pour les scripts sur les émissions, c'est le principe de base. Mais on est en tension et dès fois on est obligé de leur demander de faire la prépa en plus de leur travail » explique le directeur.

Pour le Musicbox enregistré en décembre, la direction explique qu'elle a eu des problèmes de planification de scripte, notamment à cause d'une maladie et que l'émission a failli être annulée. « C'est pour cela qu'il n'y a pas eu de temps de préparation pour l'émission », explique le directeur.

UTILISATION DES RUSHS PAR IV3

IV3 demande de plus en plus les rushs et non plus les sujets PAD comme avant. Cela pose plusieurs problèmes : détournement des images par rapport au sujet d'origine, respect des floutages pour les personnes qui ne doivent pas ou ne souhaitent pas apparaître, le décalage entre la réalité et les infos du terrain et le journaliste parisien en cabine qui s'en sert sans appeler l'équipe sur place, etc...

Les demandes sont de plus en plus nombreuses et insistantes. Quelles sont les règles pour l'utilisation des images ? A qui appartiennent-elles ? Comment les journalistes peuvent-ils verrouiller les rushs sur imedia ? Comment peut-on faire pour éviter tous ces problèmes ?

Le directeur rappelle la règle : « IV3 appelle le rédacteur en chef, qui vérifie avec les journalistes s'il y a un contre-indication. S'il y a une contre-indication, on fait une sélection des rushes afin de ne pas bloquer toutes les images pour le groupe. »

Samuel Peltier rappelle aussi qu'IV3 a pour consigne de ne pas appeler les équipes sur place.

Les RP expliquent que si l'on pose la question c'est que les problèmes se multiplient et surviennent plusieurs fois par semaine. Des journalistes de France 3 Côte d'Azur se font appeler directement par IV3 qui demande les rushes avant même que le sujet soit monté. Les RP expliquent que le problème c'est que ses rushes peuvent être mal utilisées. Une journaliste nous a confié qu'il y a quelques mois, malgré sa volonté, les rushes de son sujet ont été utilisées par France 2 avec de mauvaises informations dans le sujet.

Pour le directeur, si un sujet comporte de mauvaises informations ou/et « s'il y a des problèmes il faut les faire remonter au rédacteur en chef. »

Pour Sud, ces problèmes doivent remonter aussi directement à la direction régionale et aux syndicats pour que le sujet puisse être débattu avec la direction du réseau.

Au sujet de la propriété des rushes, la direction rappelle qu'elles appartiennent à la chaîne pendant un an, ensuite elles appartiennent à l'INA.

Est-il possible de bloquer les rushes ? La direction est embarrassée et n'arrive toujours pas, et/ou ne souhaite pas nous donner de réponse.

Mais oui, il est possible de verrouiller les rushes. Nous vous conseillons tout de même d'en informer l'encadrement. Il faut également savoir que le rédacteur en chef peut déverrouiller les rushes, si besoin.

DECONNEXION

La direction peut-elle rappeler les règles du droit à la déconnexion ? Cette règle concerne-t-elle les mails, les coups de téléphone et aussi les messages envoyés via la messagerie Whatsapp ?

Concernant Whatsapp, il arrive que des messages soient envoyés durant la soirée ou en début de nuit, est-ce normal ?

« Chacun à droit à la déconnexion. On n'a pas le droit d'envoyer des messages le soir, le we. Pour joindre les gens de manière urgente, on peut appeler directement la personne » explique le directeur dans un premier temps.

Puis le directeur change de discours pour expliquer qu'« il ne faut pas être esclave de l'outil » et que l'on peut enlever les notifications pour ne pas être dérangé.

Idem pour les mails, la direction ne recommande plus aux salariés de ne les envoyer que durant les heures de travail. C'est donc désormais aux utilisateurs de ne pas se connecter ou de ne pas lire les messages envoyés par les collègues.

ALTERNANCE EDITION WEB

L'alternante au web était prévue de doublure la semaine du 9 janvier, or durant 3 jours elle s'est retrouvée seule à son poste. Pourquoi l'éditeur web n'a pas été remplacé durant cette période ?

Samuel Peltier explique qu'il n'est pas facile de trouver des remplaçants au poste d'éditeur web.

Pour Béatrice Nivois, il y a trois éditeurs web en PACA, « vous vous auto remplacez ».

Au sujet de l'alternante, le problème est qu'elle débute et qu'il est bien écrit sur le planning qu'elle est en doublure, or durant 3 jours elle s'est retrouvée seule.

Béatrice Nivois ne voit pas le problème d'être seule. Sud rappelle qu'elle vient de commencer et qu'elle doit avoir un tuteur. Ce que conteste la responsable d'antenne mais ajoute : « Il faut lisser l'activité pour que la jeune fille ne se retrouve pas toute seule. Il ne faut pas qu'elle hésite à appeler Marseille en cas de problème ».

SUD rappelle que l'alternante est à France 3 pour apprendre un métier, elle débute à peine, c'est pour cela qu'elle est en doublure. Les alternants/alternantes ne doivent pas occuper un

poste seul, surtout s'ils ou si elles débutent dans leur formation.

Malheureusement, la direction ne nous écoute pas. Pour preuve, la semaine du 23 janvier notre alternante se retrouve seule sur Internet puisque l'éditeur web est en vacances. En fin de semaine elle est même planifiée de « doublure + télétravail. »

COORDINATEUR NUMERIQUE

Il y a un coordinateur numérique depuis le 1^{er} janvier. Peut-on préciser ses tâches ? Doit-il s'occuper de l'éditorial ? Son détachement sera-t-il prolongé après mars ? Quel est son statut hiérarchique ?

Samuel Peltier explique que l'objectif est d'animer l'offre de F3 PACA. « J'ai souhaité que Jérôme Comin soit en Codir car notre réflexion doit être numérique. Il a une lettre de mission de 6 mois donc jusqu'à fin juin. »

A la question « le coordinateur numérique doit-il s'occuper d'éditorial? », la direction a du mal à répondre. Pour Samuel Peltier, « il s'appuie sur le choix des rédacteurs en chef pour le JT du jour. En fonction de ça il décide d'une ligne numérique de la journée. » Mais ce n'est pas simple car « il n'est pas hiérarchique aux adjoints au web ou aux éditeurs. »

Béatrice Nivois reconnaît que « le positionnement des coordinateurs numériques est difficile car ils sont en détachement, la fiche de poste se construit. »

Pour Samuel Peltier le coordinateur doit « nous permettre de booster les audiences. Il encadre les responsables. »

Son rôle est de lister les événements qui doivent être déclinés sur le web et de proposer une couverture Internet.

VIE QUOTIDIENNE

Les toilettes homme du rez-de-chaussée ont été inutilisables pendant plusieurs semaines (Pour rappel, ce sont les toilettes utilisées par les invités).

Une des toilettes femme du premier étage est aussi hors-service.

La fontaine à eau du 1^{er} étage est inutilisable depuis plusieurs semaines.

Pourquoi ces réparations prennent-elles autant de temps ?

La semaine du 9 janvier, il n'y avait plus aucun gobelet, pour pouvoir boire, dans toute la station.

Y a-t-il un problème avec les différents prestataires ?

« Les toilettes sont réparées depuis peu » explique Samuel Peltier.

Pourquoi ont-elles été cassés si longtemps ? « Le remplaçant du responsable IMG est parti mi-novembre car il a trouvé un Cdi et le responsable IMG n'était pas de retour. On a pris du retard sur la maintenance » explique le directeur.

Quant aux fontaines, « elles ont été remplacées » précise Samuel Peltier. Et pour les gobelets ? Le directeur précise qu'il y aura toujours des gobelets, mais « l'idée est de ne pas prendre des gobelets et d'utiliser des tasses et des gourdes fournies par l'entreprise. »

Séverine Achard ajoute qu'en cas de problème il faut envoyer un mail au responsable IMG afin qu'il puisse trouver une solution.

Présentation du Projet de PDC CA 2023

Séverine Achard a présenté la Plan de développement des compétences 2023 et reconnaît que le budget est en baisse.

Il faut savoir qu'il y a deux types de budget pour les formations : le budget central (pour faire des formations à l'université FTV) et le budget local (pour des formations en local)

Dans le PDC de l'an dernier il était écrit que le budget central était pour 777 heures de formation et 47 stagiaires.

Pour le budget local, il était de 639 heures de formation pour 39 stagiaires.

Cette année, il est prévu 922 heures de formations qui seront réparties sur 68 stagiaires. Le budget est donc effectivement en baisse. On pourrait même dire en forte baisse.

Notre IRH nous précise que ce listing n'est pas définitif qui que des formations pourront se rajouter au cours de l'année.

Point Antenne

Le directeur explique que 2023 est une « année importante pour France 3 car en septembre l'info sera faite en région. Tempo C'est notre priorité. »

Dimanche 13 janvier a été lancée une nouvelle émission Mon côté Sud, avec Patrick Bosso pour invité. La direction rappelle qu'il y aura durant 5 dimanches d'affilée Mon côté Sud puis durant 5 autres dimanches Whaou le Sud. Cette émission sera consacrée aux sports extrêmes et spectaculaires. Les 1ers invités sont Greg Crozier et Karine Joly, les champions du monde niçois de Free Fly.

A partir du 24 janvier, une web série de 7 épisodes de 7 minutes consacrée à la rafle de Marseille sera mise en ligne. Cette web série pourrait être diffusée à l'antenne, pourquoi pas à la place des locales durant les vacances. Une réflexion est en cours.

Un documentaire de 52 minutes sera également diffusé le 26 janvier à 23h45.

Dimanche 29 janvier : grand prix La Marseillaise (cyclisme) de 15h15 à 17h10.

Enquête de région spéciale Ukraine, diffusée le 8 février.

Le pilote d'une nouvelle émission : « C'est pas le jour » est un magazine tourné en fin d'année. Une personnalité nous fait visiter sa ville de nuit et nous l'emmenons dans des lieux qu'il ne connaît pas. Le 1er invité est la cardinal Aveline.

Pour le directeur cette émission ne peut pas être un mensuel, pour des raisons de budget et d'effectif mais elle pourrait revenir régulièrement tout au long de l'année.

Le pilote sera diffusé le 9 février.

Le 11 février : Emission spéciale Carnaval de Nice de 15h à 17h.

Présentés par Gérald. Eric Charret , avec 2 journalistes en direct dans la foule.

La diffusion débutera à 14h15 sur internet.

Il y aura également une page spéciale tous les soirs du carnaval.

Samedi 25 février à 12H55 : doc de 26 min sur le carnaval de Nice.

Il y aura aussi un 52 minutes sur le carnaval et un 52 minutes sur la promenade des Anglais qui devrait être diffusé début mai sur France 3 National dans le cadre d'une soirée spéciale Nice.

17-18 février : Tour du Haut-Var et des Alpes Maritimes

Commentaires : Thibault Rysman, Frédéric Soulier. Le consultant sera Nicolas Roche.

Du 25 février au 3 mars : salon de l'agriculture. Le 18h30 réseau sera présenté par Adrien Gavalzzi et réalisé par Rémi. Dupont.

Il y aura un DEP, enregistré le 2 mars pour une diffusion le 5 mars en grande région. Il sera présenté par Henri Migoult.

La prochaine réunion RP se tiendra le jeudi 9 février.

Vous pouvez poser vos questions avant le mercredi 1er février inclus.